

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIL 2017

OFFICE DE L'EAU DE GUYANE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° CA-OEG / 17 / 11

**PORTANT APPROBATION DES SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PPI
2014-2020**

Le mardi 27 juin 2017 à 10h, le Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau s'est réuni en salle de Commission Permanente de la CTG, sous la présidence de Mme Hélène SIRDER, par délégation du Président du Conseil d'administration empêché.

Vu les articles L213-13 à L213-20 et R213-59 à R213-77 du Code de l'Environnement relatif à l'organisation des offices de l'eau et de leurs missions,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L 3232-1-1,

Vu la délibération n° CA-OEG/13/26 du 10/12/2013 approuvant le programme pluriannuel d'interventions 2014-2020

Vu le rapport du Président,

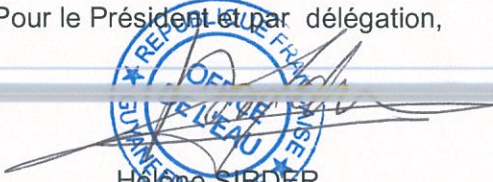
Le Conseil d'administration de l'Office de l'Eau délibérant valablement à l'unanimité,

DECIDE

Article unique - D'accorder une aide financière aux projets présentés en séance plénière selon les modalités définies dans les arrêtés de subvention signés par la Directrice Générale de l'Office.

Ainsi délibéré et adopté à Cayenne, par le Conseil d'administration en séance du mardi 27 juin 2017.

Pour le Président et par délégation,


Hélène SIRDER



REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2017

OFFICE DE L'EAU DE GUYANE

DELIBERATION N° CA-OEG / 17 / 11

Subventions demandées dans le cadre du PPI 2014-2020

Bénéficiaire	Projet	Montant du projet	Montant accordé		Pour/contre/abstention	Votation
Axe 1 - Accès à la ressource en eau potable						
Commune de Papaïchton	Recherche en eau sur le bourg : Phase II : Prospection hydrogéologique	470 000 €	64 000 €	13,6%	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 0 Unanimité
Axe 2 - Amélioration de l'assainissement						
Commune de Mana	Travaux de construction de la passerelle métallique sécurisée autour du piège à graisse de la lagune	43 000 €	34 400 €	80,0%	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 0 Unanimité
Commune de Saül	Service public d'ANC : compétence entretien	57 000 €	17 100 €	30,0%	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 0 Unanimité
Commune de Saül	Service public d'ANC : création d'un lit de séchage planté de végétaux pour le traitement des matières de vidange	155 000 €	31 000 €	20,0%	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 0 Unanimité
Axe 5 - Education, sensibilisation et formation						
BRGM	Sensibilisation aux bonnes pratiques pour les forages d'eau en Guyane	25 000 €	9 500 €	38,0%	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 0 Unanimité
SEPANGUY	Création d'une mallette pédagogique « Eau et Santé » et animations dans le cadre du programme SOLOLIYA (Prévention des maladies entériques et vectorielles)	68 691 €	15 576 €	22,7%	<input type="checkbox"/> 0	<input type="checkbox"/> 0 Unanimité

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2017

OFFICE DE L'EAU DE GUYANE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

DELIBERATION N° CA-OEG / 17 / 11

**PORTANT APPROBATION DES SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU PPI
2014-2020**

Le mardi 27 juin 2017 à 10h, le Conseil d'Administration de l'Office de l'Eau s'est réuni en salle de Commission Permanente de la CTG, sous la présidence de Mme Hélène SIRDER, par délégation du Président du Conseil d'administration empêché.

Vu les articles L213-13 à L213-20 et R213-59 à R213-77 du Code de l'Environnement relatif à l'organisation des offices de l'eau et de leurs missions,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L 3232-1-1,

Vu la délibération n° CA-OEG/13/26 du 10/12/2013 approuvant le programme pluriannuel d'interventions 2014-2020

Vu le rapport du Président,

Le Conseil d'administration de l'Office de l'Eau délibérant valablement à l'unanimité,

DECIDE

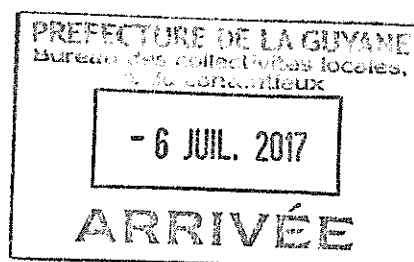
Article unique - D'accorder une aide financière aux projets présentés en séance plénière selon les modalités définies dans les arrêtés de subvention signés par la Directrice Générale de l'Office.

Ainsi délibéré et adopté à Cayenne, par le Conseil d'administration en séance du mardi 27 juin 2017.

Pour le Président et par délégation,



Hélène SIRDER



OFFICE DE L'EAU DE GUYANE

DELIBERATION N° CA-OEG / 17 / 11

Subventions demandées dans le cadre du PPI 2014-2020

Bénéficiaire	Projet	Montant du projet	Montant accordé		Pour/contre/ abstention	Votation
Axe 1 - Accès à la ressource en eau potable						
Commune de Papaïchton	Recherche en eau sur le bourg : Phase II : Prospection hydrogéologique	470 000 €	64 000 €	13,6%	0 0	Unanimité
Axe 2 - Amélioration de l'assainissement						
Commune de Mana	Travaux de construction de la passerelle métallique sécurisée autour du piège à graisse de la lagune	43 000 €	34 400 €	80,0%	0 0	Unanimité
Commune de Saül	Service public d'ANC : compétence entretien	57 000 €	17 100 €	30,0%	0 0	Unanimité
Commune de Saül	Service public d'ANC : création d'un lit de séchage planté de végétaux pour le traitement des matières de vidange	155 000 €	31 000 €	20,0%	0 0	Unanimité
Axe 5 - Education, sensibilisation et formation						
BRGM	Sensibilisation aux bonnes pratiques pour les forages d'eau en Guyane	25 000 €	9 500 €	38,0%	0 0	Unanimité
SEPANGUY	Création d'une mallette pédagogique « Eau et Santé » et animations dans le cadre du programme SOLOLIYA (Prévention des maladies entériques et vectorielles)	68 691 €	15 576 €	22,7%	0 0	Unanimité